

DECISION CAOS1-2010

Vu le décret 71-871 du 25 octobre 1971 portant création de l'Université d'Angers Vu les articles L123-1 à L123-9 du code de l'éducation Vu le livre VII du code de l'éducation et notamment son article L719-7 Vu le code des statuts et règlements de l'Université d'Angers Vu la délibération CA167-2009 du 10 décembre 2009

Objet de la décision

Demandes d'attribution de subvention (UFR Ingénierie du tourisme, du bâtiment et des services, Présidence)

Conformément à sa délégation, le président de l'Université d'Angers décide :

- 1. d'approuver les demandes d'attribution de subvention suivantes :
 - UFR Ingénierie du tourisme, du bâtiment et des services : BDE GUEST ESTHUA, IMA'GIN.
 - Présidence : rencontres régionales Grand Ouest de la FNCAS

Le président rend compte, dans les meilleurs délais, au conseil d'administration des décisions prises en vertu de sa délégation.

A Angers, le 15 novembre 2010

Le Président de l'Université d'ANGERS,

Daniel MARTINA

La présente décision est exécutoire immédiatement ou après transmission au Rectorat si elle revêt un caractère réglementaire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif préalable auprès du Président de l'Université dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une décision à caractère réglementaire. Conformément aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite consécutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite décision pourra faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Nantes dans le délai de deux mois. Passé ce délai, elle sera reconnue définitive.

Affiché le : 17 novembre 2010



Date du conseil de gestion	Nom de la composante, du service commun ou de la direction
	DRH

	2		
Nom de l'association ou de la société savante	Montant	Centre financier	Observations
FNCAS	2 500,00 €	CF 900 20	rencontres régionales Grand Ouest de la FNCAS



Date du conseil de gestion	Nom de la composante, du service commun ou de la direction		
15/10/2010	UFR Ingénierie du tourisme, du bâtiment et des services		
Nom de l'association ou de la société savante	Montant	Centre financier	Observations
BDE GUEST ESTHUA	2 995,00 €	93110	AIDE AUX ACTIVITES DU BDE et au GALA pour l'année 2010/2011
IMA'GIN	2 640,00 €	93110	AIDE AUX ACTIVITES DE L'Association étudiante IMAGIN pour l'année 2010/2011 - voyages.